

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

-----

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE  
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

# MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE OUESSE

*Consultant*

Lazare A. AKOMAGNI

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,  
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

*Avril 2006*

## SOMMAIRE

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>2</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>4</b>
<b>SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	<b>5</b>
<b>REMERCIEMENTS</b> .....	<b>8</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>9</b>
<b>CHAPITRE I : CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF</b> .....	<b>10</b>
1.1 Cadre physique.....	10
1.2 Cadre Administratif .....	11
<b>CHAPITRE II : POPULATION</b> .....	<b>14</b>
2.1 Etat de la population .....	14
2.2 Mouvements de la population.....	15
2.3 Ménages .....	15
2.4 Ethnies.....	16
2.5 Religions.....	16
2.6 Habitat .....	16
<b>CHAPITRE III : ORGANISATION SOCIALE</b> .....	<b>17</b>
3.1 Pouvoir politique traditionnel.....	17
3.2 Pouvoir politique moderne .....	17
3.3 Système de parenté .....	18
<b>CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES</b> .....	<b>18</b>
4.1 Agriculture.....	18
4.2 Elevage.....	21
4.3 Les unités économiques.....	23
4.4 Emploi .....	23
4.5 Energie et Eau .....	24
4.6 Transport et communications .....	24
4.7 Commerce .....	25
4.8 Tourisme et hôtellerie .....	26
4.9 Pêche et chasse .....	26
4.10 Autres Services .....	27

<b>CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX.....</b>	<b>27</b>
5.1 Santé .....	27
5.2 Action sociale .....	29
5.3 Education.....	29
5.4 Alphabétisation.....	31
5.5 Centres de formation.....	32
5.6 Arts, culture, sports et loisirs.....	32
<b>CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES .....</b>	<b>33</b>
6.1 Evolution du budget communal .....	33
6.2 Recettes .....	33
6.3 Dépenses .....	33
6.4 Equilibre financier.....	34
<b>CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE.....</b>	<b>35</b>
7.1 Milieu physique .....	35
7.2 Niveau organisationnel .....	36
7.3 Agriculture.....	36
7.4 Elevage.....	37
7.5 Education primaire.....	38
7.6 Education Secondaire .....	38
7.7 Commerce .....	39
7.8 Energie.....	39
7.9 Art, Sport et Culture .....	40
7.10 Ressources Financières .....	40
<b>CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES .....</b>	<b>41</b>
8.1 Caractéristiques de la filière anacarde.....	41
8.2 Organisation de la filière et les principaux opérateurs .....	42
8.3 Atouts et contraintes de la filière dans la commune.....	43
8.4 Stratégies de développement de la filière.....	43
<b>CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS.....</b>	<b>45</b>
<b>CONCLUSION GENERALE.....</b>	<b>46</b>
<b>Bibliographies .....</b>	<b>47</b>

## LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Répartition de l'administration communale .....</i>	<i>11</i>
<i>Tableau 2 : Eléments de démographie de la Commune de Ouessè .....</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 3 : Nombre de ménages par arrondissement.....</i>	<i>15</i>
<i>Tableau 4 : Statistiques de productions des principales cultures sur les deux dernières campagnes agricoles.....</i>	<i>19</i>
<i>Tableau 5 : Evolution du cheptel animal dans la commune .....</i>	<i>21</i>
<i>Tableau 6 : Répartition des actifs par secteurs d'activités à Toui.....</i>	<i>23</i>
<i>Tableau 7 : Personnel de santé de la commune .....</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 8 : Situation des infrastructures dans la commune par rapport au département .....</i>	<i>30</i>
<i>Tableau 9 : Ratios élèves par maître, élève par salle de classe et élèves par groupe pédagogique dans les communes du département des Collines.....</i>	<i>30</i>
<i>Tableau 10 : Evolution des alphabétisés dans la commune.....</i>	<i>31</i>
<i>Tableau 11 : Evolution des recettes de la commune .....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 12 : Evolution des dépenses de la commune .....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 13 : Equilibre financier de la commune de Ouessè de 2000 à 2004.....</i>	<i>34</i>
<i>Tableau 14 : Les principales filières porteuses de la commune de Ouessè .....</i>	<i>41</i>

## SIGLES ET ABREVIATIONS

<b>APE</b>	Association des Parents d'Elèves
<b>ARDET</b>	Agence Régionale de Développement du Tourisme
<b>C/CS</b>	Chef Circonscription Scolaire
<b>CA</b>	Chef d'Arrondissement
<b>CARDER</b>	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
<b>CAVECA</b>	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit Agricole
<b>CB</b>	Chef Brigade
<b>CCIB</b>	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
<b>CeCPA</b>	Centre Communal de Promotion Agricole
<b>CeRPA</b>	Centre Régional de Promotion Agricole
<b>CI</b>	Classes
<b>CLCAM</b>	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
<b>CNSR</b>	Centre National de Sécurité Routière
<b>CPRP</b>	Caisse Populaire de Réduction de Pauvreté
<b>CPS</b>	Centre de Promotion Sociale
<b>CS</b>	Centre de Santé
<b>CSA</b>	Centre de Santé de l'Arrondissement
<b>CSE</b>	Comité de Suivi Evaluation
<b>CVEC</b>	Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit
<b>DCGC</b>	Division Chargée de la Gestion des Carrières
<b>DDEPS</b>	Direction Départementale de l'Enseignement Primaire et Secondaire
<b>DDPD</b>	Direction Départementale du Plan et de Développement
<b>DDS</b>	Direction Départementale de la Santé
<b>EQF</b>	Ecole à Qualité Fondamentales
<b>FENAB</b>	Fédération Nationale des Artisans du Bénin
<b>FODEFCA</b>	Fonds de Développement de Formation Continue et d'Apprentissage
<b>GVC</b>	Groupements à Vocation Coopérative
<b>INSAE</b>	Institut National de Statistique et d'Analyse Economique

<b>MAEP</b>	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
<b>MCPPD</b>	Ministère Chargé du Plan, de la Prospective et du Développement
<b>MDN</b>	Ministère de la Défense Nationale
<b>MEHU</b>	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
<b>MEPS</b>	Ministère des Enseignements Primaire et Secondaire
<b>MFE</b>	Ministère des Finances et de l'Economie
<b>MISD</b>	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
<b>MMEH</b>	Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique
<b>MOS</b>	Matrice d'Orientation Stratégique
<b>MSP</b>	Ministère de la Santé Publique
<b>NF</b>	Non Fonctionnel
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>OPT</b>	Office des Postes et Télécommunication
<b>PADEAR</b>	Projet d'Appui au Développement de l'Eau et Assainissement en milieu Rural
<b>PADME</b>	Promotion et Appui au Développement des Micro Entreprises
<b>PADPA</b>	Programme d'Appui au Développement de la Pêche dans l'Artisanale
<b>PAPME</b>	Programme d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises
<b>PDC</b>	Plan de Développement Communal
<b>PDE</b>	Projet de Développement de l'Elevage
<b>PDES</b>	Plan de Développement Economique et Social
<b>PGTRN</b>	Projet de Gestion des Terroirs et des Ressources naturelles
<b>PIP</b>	Programme d'Investissement Public
<b>PM</b>	Pour Mémoire
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PRODECOM</b>	Programme d'appui au Démarrage des Communes
<b>R/CPA</b>	Responsable Centre de Promotion Agricole
<b>RFUS</b>	Registre Foncier Urbain Simplifié
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

<b>RIE</b>	Route Inter Etat
<b>RP</b>	Receveur Percepteur
<b>SADE</b>	Service des Affaires Domaniales et Environnementales
<b>SADI</b>	Service des Archives, de la Documentation et de l'Information
<b>SBEE</b>	Société Béninoise d'Energie Electrique
<b>SDCD</b>	Service du Développement et de la Coopération Décentralisée
<b>SE</b>	Suivi Evaluation
<b>SG</b>	Secrétaire Général
<b>SH</b>	Service Hydraulique pour la Promotion
<b>SONAPRA</b>	Société Nationale pour la Promotion Agricole
<b>SONEB</b>	Société Nationale des Eaux du Bénin
<b>SSE</b>	Service de Suivi Evaluation
<b>UCP</b>	Union Communale des Producteurs
<b>UVS</b>	Unité Villageoise de Santé

## **REMERCIEMENTS**

Nous adressons nos vifs remerciements à la Mission de Décentralisation et au PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes) pour la confiance qu'ils nous ont accordée pour la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Ouèssè.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux Responsables des services techniques aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

## INTRODUCTION

C'est dans le cadre de l'étude sur « *Le rôle des Communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses* » que s'inscrit l'élaboration de la monographie économique communale ; en effet c'était l'un des multiples produits attendus de cette étude commanditée par la Mission de Décentralisation et PRODECOM (Programme d'Appui au Démarrage des Communes)

Le Consultant responsable a mené l'étude monographique conformément aux dispositions de collecte de données édictées dans la méthodologie préconisée pour réaliser l'étude ci-dessus citée et sur la base des résultats des ateliers régionaux organisés par zone agro-écologique

La collecte des données a été ainsi réalisée par le consultant en collaboration avec les Représentants des Communes :

- d'abord au niveau de l'unité de documentation de la Commune et par
- Interview individuelle avec les informateurs-clés ;
- Interview avec des groupes/focus-groups ; (institutions publiques, privées, représentants de la société civile, les projets, les ONG et autres partenaires au développement.)

Les entretiens et la collecte des données sont menés sur la base de plusieurs fiches précisant la liste des informations recherchées.

Au cours de l'étude monographique, le consultant a rencontré les problèmes suivants :

- La disponibilité de données statistiques fiables n'est pas toujours chose évidente
- Les rapports des différents services déconcentrés n'étaient pas souvent accessibles
- L'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu ; Cela est dû certainement à l'ambiance préélectorale qui régnait, et qui reléguait au second plan, les activités qui lui sont liées.

Pour une Monographie économique, il manque encore beaucoup de données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la Commune elle-même ; il faudra donc considérer la présente version comme une version provisoire susceptible d'être améliorée.

### *1.1 Cadre physique*

#### **1.1.1 Situation géographique**

Située en plein cœur du Bénin et au Nord-Est du département des Collines, la Commune de Ouessè s'étend entre l'Okpara à l'Est et l'Ouémé à l'Ouest sur une superficie d'environ 3 200 km<sup>2</sup>, soit 2,56% de la superficie nationale. Elle partage ses frontières au Nord avec la Commune de Tchaourou, au Sud avec les Communes de Savè et de Glazoué, à l'Ouest avec celles de Bantè et de Bassila, et à l'Est avec la République Fédérale du Nigéria. Cette situation géographique stratégique justifie la diversité de son cadre physique.

#### **1.1.2 Climat**

De par sa position géographique, la Commune de Ouessè est classée dans la 5<sup>ème</sup> zone agro-écologique du Bénin et se situe dans la zone tropicale humide. Elle jouit d'un climat tropical intermédiaire entre le climat guinéen et le climat soudanien, avec la tendance ces dernières années vers une saison de culture au lieu de deux par an. La pluviométrie annuelle varie entre 1100 et 1200 mm. La saison sèche qui dure de novembre à mars est marquée par une influence de l'alizé saharien (harmattan) de décembre à février.

#### **1.1.3 Relief**

La commune de Ouessè se dresse sur une région assez homogène couvrant une pénéplaine modelée sur le matériel précambrien dominée, surtout à l'Est, par des collines granitiques d'environ 300 mètres d'altitude.

#### **1.1.4 Sols**

Ce relief peu accidenté libère essentiellement des sols ferrugineux tropicaux sur socle cristallin et des sols colluviaux. On note par ailleurs, essentiellement le long des divers cours d'eau, quelques bas-fonds aux sols hydromorphes propices à la riziculture et au maraîchage

#### **1.1.5 Réseau hydrographique**

Surnommé « *Pays des Sept rivières* », pour ses sept (07) principaux cours d'eau (Ouémé, Okpara, Gbeffa, Kilibo, Liga, Nonomi et Toumi), la Commune de Ouessè est largement drainée avec ses 292 km de cours d'eau. Toutes ces rivières,

d'origines diverses, se jettent dans le fleuve Ouémé. Leur débordement en période de saison pluvieuse obstrue le passage sur les pistes traversant leur lit et isole plusieurs paysans de leurs champs, singulièrement ceux des arrondissements de Gbanlin, Djègbé et Odougba. En réaction communautaire et avec l'appui d'une association de l'aire culturelle Mahi, un pont est actuellement en cours de construction sur la Gbeffa dans l'arrondissement de Gbanlin.

### 1.1.6 Végétation

Zone forestière par excellence, Ouessè a une végétation caractérisée par une savane boisée recouverte par un tapis herbacé et parsemé de quelques grands arbres comme le caillédra, le karité, le baobab et le néré.

## 1.2 Cadre Administratif

### 1.2.1 Evolution administrative

Conformément à l'article 7 de la loi 97-028 du 15 Janvier 1999 portant organisation de l'administration territoriale de la République du Bénin, la Commune de Ouessè fixée sur l'ancien ressort territorial de la Sous-préfecture de Ouessè est composée de neuf (09) arrondissements (ex-communes) à savoir : Ouessè, Kilibo, Challa-Ogoï, Kèmon, Djègbé, Odougba, Gbanlin, Laminou et Toui. Elle est composée trente-neuf (39) villages administratifs comme l'indique le **tableau 1**

*Tableau 1 : Répartition de l'administration communale*

Arrondissements	Villages/Quartiers
Ouessè	Ouessè
	Lakoko
	Zogba- Gaou
	Adougou
	Attata
Challa-Ogoï	Challa -Ogoï
	Agboro -Idouya
	Agboro- Kombon
	Kokoro
	Gbédé
	Botti- Houégbo
Djègbé	Djègbé-Odjaha
	Djègbé-Lokossa

Arrondissements	Villages/Quartiers
	Djègbé-Ohoula
<b>Gbanlin</b>	Gbanlin
	Tosso
	Vossa
	Idadjo
<b>Kilibo</b>	Kilibo-Olata
	Kilibo-Adjougou
	Kilibo-Gare
	Yaoui
<b>Kèmon</b>	Kèmon Ado
	Kèmon Odélakoun
	Akpéro
<b>Laminou</b>	Laminou
	Attannondoho
	Botti
	Gbémè
	Kpassa
<b>Toui</b>	Toui Centre
	Toui-Gare
	Toui VAP
	Ogoutèdo
<b>Odougba</b>	Odougba
	Dokoundoho
	Tchédjinnagnon
	Zogba Trékou
	N'Gbèhouédo

*Source : PDC Ouèssè, 2005*

La gestion locale est assurée par un Conseil Communal, organe délibérant, avec à sa tête le Maire M. Daouda B. KARIMOU assisté de deux adjoints, respectivement MM. BLOH Victor et SOSSOU Gaston. Chaque arrondissement est géré par un chef d'arrondissement qui est un élu local, aidé d'un secrétaire administratif. L'absence de bureaux adéquats au niveau des arrondissements limite considérablement les prestations des chefs d'arrondissement.

Conformément aux prescriptions légales, le Conseil Communal de Ouessè a créé en son sein trois commissions spécialisées permanentes, notamment :

- ✓ la Commission des Affaires Domaniales et Environnementales ;
- ✓ la Commission des Affaires Sociales et Culturelles ;
- ✓ a Commission des Affaires Economiques et Financières.

### **Services techniques, administratifs et partenaires au développement**

La Mairie de Ouessè dispose pour sa gestion de six (06) services techniques, en l'occurrence le :

- Secrétariat Général ;
- Service des Affaires Financières ;
- Service des Affaires Générales et Domaniales ;
- Service des Archives et de la Documentation Interne ;
- Service de la Population ;
- Service des Chiffres et de la Transmission ;
- Service des Affaires Economiques.

Certains services déconcentrés de l'Etat sont présents, pour la plupart, au chef lieu de la Commune de Ouessè. Il s'agit :

- ✓ du Centre Communal pour la Promotion Agricole ( CeCPA) ;
- ✓ de la Circonscription Scolaire ;
- ✓ du Service de l'alphabétisation (sans bâtiment) ;
- ✓ de la Recette-perception du trésor public, (en cours d'installation) ;
- ✓ du service des impôts ;
- ✓ des (02) brigades territoriales de Gendarmerie (Ouessè et Kilibo) ;
- ✓ des bureaux (02) de PTT à Ouessè et à Kilibo ; et
- ✓ du Centre de Promotion Sociale.

Les associations de développement et plusieurs ONG, aux domaines d'intervention variés et spécifiques, sont aussi opérationnelles dans la Commune. Certaines d'entre elles comme le DEDRAS ONG et le MGE conseils ont à leur actif plus d'une décennie d'intervention et d'appui au développement agricole et socio-économique de la commune. Il existe d'autres notamment le CEBEDES XUDODO, le GRADEC, le CBDIBA, MVV, le GRABS, la CECO, etc.

Dans le domaine financier, Ouessè dispose de 02 agences de la CLCAM (Ouessè et Kilibo), 01 CVEC (Kilibo) et de 05 CAVECA. Ces structures interviennent auprès des populations en matière d'épargne et de crédit auto géré. La particularité des CAVECA de CBDIBA qui promeuvent une gestion villageoise des Caisses a fait de la CAVECA de Gbémè – Kpassa un modèle en matière de gestion villageoise.

### 1.2.3 Coopération décentralisée

Elle se passe entre l'ensemble des communes du département des Collines (Bantè, Dassa, Glazoué, Ouessè, Savalou et Savè) et la région de Picardie en France et concerne la plupart des domaines de développement (santé, école, assainissement, magasins,...

## CHAPITRE II : POPULATION

### 2.1 Etat de la population

La Commune de Ouessè abrite une population estimée par le RGPH3<sup>1</sup> de 2002 à 96 850 habitants dont 48 570 de sexe féminin, soit 50.15%, et 48 280 de sexe masculin, soit 49.85% avec une densité moyenne de 33 habitants/km<sup>2</sup>. Le nombre total de ménages est estimé à 14 760. La répartition spatiale de cette population sur l'ensemble du territoire communal est présentée dans le **tableau 2**.

*Tableau 2 : Eléments de démographie de la Commune de Ouessè*

	Total	Masculin	Féminin
<b>COM: OUESSE</b>	<b>96 850</b>	<b>48 280</b>	<b>48 570</b>
<b>ARROND: CHALLA-OGOI</b>	8 659	4 327	4 332
<b>ARROND: DJEGBE</b>	5 455	2 669	2 786
<b>ARROND: GBANLIN</b>	12 045	6 262	5 783
<b>ARROND: KEMON</b>	7 411	3 570	3 841
<b>ARROND: KILIBO</b>	10 616	5 177	5 439
<b>ARROND: LAMINOU</b>	15 390	7 624	7 766
<b>ARROND: ODOUGBA</b>	10 387	5 305	5 082
<b>ARROND: TOUI</b>	15 634	7 758	7 876
<b>ARROND: OUESSE</b>	11 253	5 588	5 665

*Source: Données RGPH 3*

<sup>1</sup> Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat, organisé en 2002

Une lecture fine de ces éléments de démographie en référence à la situation de 1992 (RGPH2) montre que la population a presque doublé en 10 ans (52 071 habitants en 1992) avec un fort taux d'accroissement annuel de 6.40%, plus que le double de la moyenne nationale qui est de 3.02%. Ce fort taux reste très caractéristique des arrondissements de l'Ouest, notamment Ouessè, Odougba, Djègbé, Gbanlin et Laminou qui ont des taux variant entre 7.17% et 8,73%.

## ***2.2 Mouvements de la population***

Selon les données obtenues au Centre Communal de Santé, le taux de natalité est de 5% avec un nombre de naissance vivant s'élevant à 2 404 en 2005. Quant au taux de mortalité, il est de l'ordre de 2%. Concernant les migrations, bien que les statistiques ne soient disponibles, on note cependant qu'une bonne partie des populations s'installe en Côte d'Ivoire et au Nigeria. Mais le phénomène est en régression ces dernières années.

## ***2.3 Ménages***

La commune compte 14 760 ménages répartis avec une taille moyenne de 6 personnes par ménage. Le nombre de ménage par ménage par arrondissement se présente comme suit :

***Tableau 3 : Nombre de ménages par arrondissement***

	Nombre ménage
<b>COM: OUESSE</b>	<b>14 760</b>
<b>ARROND: CHALLA-OGOI</b>	1 395
<b>ARROND: DJEGBE</b>	774
<b>ARROND: GBANLIN</b>	1 582
<b>ARROND: KEMON</b>	1 073
<b>ARROND: KILIBO</b>	1 949
<b>ARROND: LAMINOUE</b>	2 300
<b>ARROND: ODOUGBA</b>	1 579
<b>ARROND: TOUI</b>	2 470
<b>ARROND: OUESSE</b>	1 638

Source : RGPH3 (2002)

## ***2.4 Ethnies***

Deux grands ensembles socioculturels et ethniques cohabitent sur l'espace communal de Ouessè. Il s'agit des Shabè (plus concentrés à l'Est) et des Mahi (plus présents à l'Ouest). Pendant longtemps, ces deux groupes majoritaires ont pratiqué une politique peu unificatrice qui a freiné tout brassage indispensable à la création d'une synergie sociale. Ce blocage entraîne une fragilité sociale permanente qu'il urge d'endiguer pour un développement harmonieux de la Commune. A ces deux grands groupes s'ajoutent essentiellement les migrants agricoles provenant des aires culturelles Adja, Fon, Otamari, Yom Lokpa d'une part, et les éleveurs Peuhls sédentaires, d'autre part.

## ***2.5 Religions***

Les religions les plus représentées dans la Commune sont l'animisme (15%), le Catholicisme(31,8%), le Protestantisme(8,3%) et l'Islam(17,6%). Il y a une relative coexistence pacifique des divers groupes religieux dans la Commune. Certains cultes traditionnels : le Zangbéto (gardien de la nuit), le Oro (qui lutte contre les sorciers et protège le village), et divinités : le Hêbiosso (dieu du tonnerre), le Sakpata etc. sont encore très présents dans les pratiques adoratrices de la Commune, et leur fête annuelle toujours honorée.

## ***2.6 Habitat***

Dans la commune de Ouessè, on distingue deux grands types d'habitats.

- habitats du type traditionnel en terre battue
- habitats qui sont faits en matériaux définitifs ou semi-définitifs.

Quant au mode d'éclairage, étant donné que la commune n'est pas encore pourvue par l'électricité de la SBEE, les lampions, les lanternes et quelques fois des groupes électrogènes sont utilisés.

### *3.1 Pouvoir politique traditionnel*

Des organisations traditionnelles plus anciennes, ayant résisté à l'usure du temps et conservé leur valeur socio- anthropologique (comme l'influente caste des chasseurs en milieu Nagot), jouent un rôle d'équilibre/équité sociale, de gardien de la tradition, de sécurité et de protection de l'héritage patrimonial.

### *3.2 Pouvoir politique moderne*

On assiste depuis quelques années à une remarquable éclosion des mouvements associatifs de tous genres qui se fondent parfois sur les considérations sociologiques. Ainsi, au niveau des arrondissements et des villages, on rencontre les associations de jeunes qui ont à leur tête soit un bureau directeur ou un président des jeunes dénommé " Donkpègan" en Mahi et "Oga Etchon" en Tchabè.

Sur le plan de la production agricole, le dynamisme local a donné naissance à plusieurs associations d'acheteurs de noix d'anacarde, de maïs, de gari, d'arachides qui se sont infiltrés dans la chaîne de commercialisation des produits agricoles et qui y jouent aujourd'hui un rôle de grande importance. En amont, on note la présence de plusieurs groupements villageois mixtes et féminins qui, malgré leurs divers problèmes de gestion et de planification, arrivent à créer et à maintenir une dynamique organisationnelle pour des résultats plus efficaces en matière de gestion des facteurs de production agricole. Dans la même veine, l'Union Communale des Producteurs (UCP) de Ouessè est aujourd'hui la structure faîtière de toutes les organisations paysannes de la Commune pour une meilleure gestion de la production locale.

Par ailleurs, la prise de conscience progressive du rôle des acteurs locaux pour le développement des communautés à la base participe à une refonte et à une consolidation des Associations de Développement présentes sur le territoire communal dans chaque arrondissement. Des efforts louables, certes à parfaire, se font également pour parvenir à des rassemblements plus grands comme c'est le cas de l'UDESCO dans la zone Mahi. L'idéal serait une fusion de toutes les associations de développement présentes au niveau de chaque arrondissement pour la formation d'une seule association de développement au niveau communal.

Plusieurs ONG, aux domaines d'intervention variés et spécifiques, sont aussi opérationnelles dans la Commune. Certaines d'entre elles comme le DEDRAS ONG et le MGE conseils ont à leur actif plus d'une décennie d'intervention et d'appui au développement agricole et socio-économique de la commune. Il existe d'autres

notamment le CEBEDES XUDODO, le GRADEC, le CBDIBA, MVV, le GRABS , la CECO, etc.

Dans le domaine financier, Ouessè dispose de 02 agences de la CLCAM (Ouessè et Kilibo), 01 CVEC (Kilibo) et de 05 CAVECA. Ces structures interviennent auprès des populations en matière d'épargne et de crédit auto géré. La particularité des CAVECA de CBDIBA qui promeuvent une gestion villageoise des Caisses a fait de la CAVECA de Gbémè – Kpassa un modèle en matière de gestion villageoise.

Quant aux artisans de la Commune, ils connaissent un début de structuration et sont désormais affiliés à la Fédération Nationale des Artisans du Bénin (FENAB). Dans ce cadre, ils bénéficient de formations et de partage d'expériences en leur sein. Ils essaient actuellement l'octroi de crédits aux artisans pour impulser un souffle nouveau à leurs activités.

### ***3.3 Système de parenté***

Concernant les mariages, la forme la plus répandue dans la commune de Ouessè est le mariage coutumier.

## **CHAPITRE IV: ACTIVITES ECONOMIQUES**

### ***4.1 Agriculture***

#### **4.1.1 Terres agricoles**

Sur une superficie totale estimée à 3200 km<sup>2</sup>, les superficies cultivées s'élèvent à environ 129 800 hectares.

#### 4.1.2 Productions

*Tableau 4\_ : Statistiques de productions des principales cultures sur les deux dernières campagnes agricoles*

Campagne Communes	2002-2003			2003-2004		
	Superf (ha)	Rend (kg/ha)	Prod (Tonnes)	Superf (ha)	Rend (kg/ha)	Prod (Tonnes)
<b>Mais</b>						
Ouessè	15772	936	14759	14 643	912	13 358
<b>Collines</b>	<b>60552</b>	<b>1008</b>	<b>61061</b>	<b>31 027</b>	<b>1 097</b>	<b>34 028</b>
<b>Arachide</b>						
Ouessè	15048	937	14106	25 678	974	24 999
<b>Collines</b>	<b>32085</b>	<b>831</b>	<b>26648</b>	<b>42 097</b>	<b>924</b>	<b>38 762</b>
<b>Niébé</b>						
Ouessè	5180	864	4474	5 725	807	4 621
<b>Collines</b>	<b>28078</b>	<b>636</b>	<b>17852</b>	<b>26 066</b>	<b>637</b>	<b>16 611</b>
<b>Manioc</b>						
Ouessè	18460	7480	138080	20 210	8 801	177 873
<b>Collines</b>	<b>43977</b>	<b>8626</b>	<b>379343</b>	<b>41 684</b>	<b>9 516</b>	<b>396 646</b>
<b>Igname</b>						
Ouessè	6800	9288	63158	6 615	8 653	57 240
<b>Collines</b>	<b>31764</b>	<b>11604</b>	<b>368594</b>	<b>28 180</b>	<b>10 324</b>	<b>290 940</b>
<b>Coton</b>						
Ouessè	1355	813	4102	517	478	247
<b>Collines</b>	<b>13266</b>	<b>984</b>	<b>13051</b>	<b>10 743</b>	<b>626</b>	<b>6 727</b>
<b>Riz</b>						
Ouessè	<b>114</b>	<b>1 904</b>	<b>217</b>	120	1 833	220
<b>Collines</b>	<b>9 110</b>	<b>2 290</b>	<b>20 859</b>	3 537	2 098	7 417

Source : DPP/MAEP

La lecture de ces statistiques révèle que Ouessè est une commune vivrière. En effet, sur l'ensemble des six (06) communes du département des Collines, la Commune de Ouessè vient en tête des statistiques de production pour la majorité des vivriers notamment le maïs, l'arachide, le manioc, le niébé, le voandzou, la patate douce, la tomate, le piment, le gombo, le goussi avec des moyennes de 25 à 60% de la production totale du département.

#### **4.1.3 Céréales**

La production céréalière est d'environ 8 166 tonnes par an. Elle est surtout dominée par le maïs.

#### **4.1.4 Cultures de rentes**

Si le bilan vivrier est très reluisant faisant de Ouessè une « *commune grenier* », la production cotonnière, elle, reste synchrone de la situation nationale, caractérisée par une chute vertigineuse, conséquence logique de la désintégration de la filière.

Le développement presque généralisé des plantations d'anacarde sur toute l'étendue du territoire communal ces dernières années, offre de nouvelles opportunités de revenus aux ménages agricoles et pourrait constituer une source de mobilisation de ressources pour le financement du développement communal. Depuis quelques années, la commune de Ouessè enregistre également une croissance notable en matière d'aménagement sommaire des bas-fonds et développe considérablement la culture du riz grâce à l'appui du PGRN et du PGTRN ainsi qu'à l'installation de migrants agricoles.

#### **4.1.5 Bilan céréalier**

Ainsi catégorisée, Ouessè est une commune qui a réalisé des niveaux de production vivrière supérieurs à ses besoins en se basant sur une hypothèse moyenne de consommation, ce qui lui permet de dégager des surplus exportables aux localités déficitaires/demandeuses. Il est estimé à 263 tonnes. Sur ce plan, Ouessè présente les meilleures performances de production au plan national pour l'arachide et le niébé, vient en 4<sup>ème</sup> position pour le manioc et positionnée parmi les 10 premiers pour le maïs et l'igname.

#### **4.1.6 Structures d'encadrement**

Les structures d'encadrement sont principalement le Centre Communal pour la Promotion Agricole (CeCPA) et les Organisations Non Gouvernementales.

## 4.2 Elevage

### 4.2.1 Effectifs du cheptel

Les statistiques inscrites dans le **tableau 5** illustrent l'importance de chaque espèce animale dans la commune.

**Tableau 5\_:** *Evolution du cheptel animal dans la commune*

Espèces élevées	Effectifs estimés en 1993 (en nbre de têtes)	Effectifs estimés en 2001 (en nbre de têtes)
Bovins	5 800	7 700
Ovins	9 000	15 870
Caprins	14 500	19 640
Porcins	9 000	1 500 <sup>2</sup>
Volailles	12 000	28 700

**Source :** *Annuaire statistique agricole 2001-2002 ; 2002-2003, MAEP, SS/MAI 2003*

### 4.2.2 Les espèces élevées

Les espèces élevées sont : les bovins, les caprins, les ovins, les porcins, les volailles, les lapins, l'aulacode,...

### 4.2.3 Différents types d'élevage

Si dans la quasi majorité des exploitations les troupeaux bovins sont tenus par des Peuhls, il n'en demeure pas moins que nombre de particuliers non peuhls sont aujourd'hui propriétaires de troupeaux bovins dont ils confient la conduite aux peuhls sous divers termes de contrat. Ouessè est une zone de fortes migrations pastorales et sert de couloirs de transit aux troupeaux transhumants.

Le petit élevage à dominance volailles est pratiqué par tous les ménages et constitue une forme d'épargne. Le développement de cet élevage de case rencontre des problèmes d'organisation et de gestion illustrés par la divagation des bêtes, le faible suivi sanitaire, les mortalités incontrôlables, un faible taux d'exploitation et une faible productivité.

Depuis quelques années, la Commune de Ouessè développe également l'apiculture avec les interventions et l'appui du PGTRN. La zone Est est dans ce cadre en

---

<sup>2</sup> L'effectif porcin a régressé du fait de la peste porcine et l'élevage est en progressif relèvement..

avance par le nombre élevé de production et une meilleure organisation des apiculteurs par rapport à la zone Ouest. La filière est en voie d'organisation avec un regroupement général des apiculteurs de la Commune.

Par ailleurs, on note l'émergence des unités d'élevages non conventionnels (aulacode, lapin, escargot) dont la prospection et le développement ouvrirait de nouvelles opportunités de revenus pour les ménages et permettront d'inscrire la commune dans la dynamique nationale de développement de l'élevage.

#### **4.2.4 Personnel et structures d'encadrement**

Trois agents permanents de l'Etat et quelques diplômés sans emploi

#### **4.2.5 Infrastructures pastorales**

Des projets de construction de barrage existent mais deux seulement sont partiellement réalisés. Il s'agit des barrages de gbédé et de Boti Houégbo.

#### **4.2.6 Santé animale**

Les maladies les plus fréquentes sont : la peste des petits ruminants, la peste aviaire, la péri-pneumonie des bovins, la pasteurellose, la peste porcine, la coccidiose aviaire et les vers intestinaux.

#### **4.2.7 Alimentation du cheptel**

Les animaux s'alimentent naturellement mais, il y a quelques champs fourragers à savoir leucena, poids d'angole, gliceridia,....

#### **4.2.8 Produits de l'élevage**

La viande, le lait, le fromage et les fumiers de ferme sont les revenus

#### **4.2.9 Mouvements commerciaux**

La commune dispose d'un marché de lutte qui vend des bovins exportés vers Tchaourou et le Nigeria

### ***4.3 Les unités économiques***

Elle est simplement marquée par des boulangeries de production presque artisanale de pains pour la consommation sur les marchés locaux. Il existe en tout 7 boulangeries de ce type notamment à Ouessè centre, à Kilibo et à Toui.

La commune de Ouessè dispose également d'une décortiqueuse d'arachide de grande capacité. La décortiqueuse a fonctionné jusqu'en 1986, année à laquelle l'arachide a cessé d'être commercialisée par l'Etat. Il s'en est suivi un désintéressement pour la culture et un abandon de la décortiqueuse qui est tombée en ruine. Le moteur est toujours en forme et le local en voie de réaménagement. La décortiqueuse est à nouveau en attente d'exploitation. Il est donc important que les autorités communales se penchent résolument sur les mécanismes de remise en service de cet important instrument d'appui au développement de la filière arachide dont la Commune est grande productrice.

Aussi, dans le cadre de la politique nationale de promotion des plantes à racines et tubercules, la commune de Ouessè a été dotée d'une base d'appui à la transformation du Manioc. Le niveau d'exploitation des services de ce centre par les producteurs reste encore très faible et peu organisé, ce qui interpelle une implication active des autorités communales en vue de la relance des activités de ce centre.

### ***4.4 Emploi***

Le taux d'activité dans la commune de Ouessè est de 74,94%. Dans l'arrondissement le plus peuplé de la commune, Toui, le taux d'activité est de 65,18%. Ce taux varie d'un secteur d'activité à un autre. La répartition par secteur du taux d'activité dans l'arrondissement de Toui est consignée dans le tableau 6.

***Tableau 6\_ : Répartition des actifs par secteurs d'activités à Toui***

<b>Branches d'activités</b>	<b>Répartition de la population</b>	<b>Pourcentage des actifs</b>
Agriculture, chasse et pêche	58,08	85,41%
Industrie manufacturière	8,50	2,87%
Entreprise BTP/ construction	3,21	0,58%
Commerce restauration hôtellerie	20,79	7,18%
Transport et communication	2,50	0,98%
Administration et autre	6,83	2,98%

Source : Atlas monographique des communes du Bénin, 2001

## ***4.5 Energie et Eau***

### **4.5.1 Energie**

Dans le cadre du programme de pré-électrification de certaines localités du Bénin, la Commune a bénéficié de l'installation en 1998 d'un groupe électrogène d'une capacité de 72 Kwatt à Ouessè centre et de deux groupes électrogènes à Kilibo. Sur ces trois (3) installations, seules les deux (02) implantées à Kilibo fonctionnent encore malgré toutes les contraintes de gestion et de maintenance.

### **4.5.2 Eau**

La commune de Ouessè est désavantagée par son hydrogéologie de type particulier à l'instar des communes du département des Collines, ce qui accroît la difficulté d'accès à l'eau potable. Le tableau n°8 ci-après présente un état des lieux exhaustif du niveau d'équipement en infrastructures d'hydraulique.

La majeure partie des ouvrages est constituée de Forages équipés de Pompe Manuelle (FPM). Sur les 124 forages dénombrés, 76 sont fonctionnels, soit 61,29%. En additionnel, on dénombre 24 puits modernes, dont 21 sont équipés et fonctionnels. En considérant la population totale de 96 850 habitants, et une hypothèse 145 points fonctionnels, on détermine un ratio de 668 habitants pour 1 point d'eau. Ce qui est largement en deçà des normes admises (1point d'eau pour 250 habitants) par les services de l'hydraulique et constitue une charge d'exploitation énorme sur les ouvrages dont la durabilité est hypothéquée.

A ces ouvrages s'ajoutent trois (03) Adductions d'Eau Villageoises d'exploitation communautaire et à capacité limitée installées à Kilibo, à Toui et le complexe Vossa-Tosso-Gbanlin. Malgré tous les efforts de gestion par l'AUE de chacune des deux localités, des difficultés liées à la maintenance et au recouvrement des créances de consommation perdurent.

Sur le plan des ouvrages hydroagricoles, on dénombre six (09) retenues d'eau destinées essentiellement pour les usages pastoraux et localisées à Kokoro (02), Gbéde (02), Kilibo(02), Kèmon(01), Akpéro(01), et Botti Houégbo(01). Seule celle de Botti Houégbo est aménagée à des fins agropastorales et piscicoles.

## ***4.6 Transport et communications***

### **4.6.1 Transport**

La Commune de Ouessè présente en général un faible développement des infrastructures de transport, ce qui maintient certaines zones comme Djègbé et Idadjo dans un état d'enclavement persistant. Un élément caractéristique de cette atrophie du secteur des transports est que, jusqu'à ce jour, le chef lieu de la Commune n'est pas relié par une voie bitumée.

La Commune est toutefois parcourue dans sa partie Est par la voie ferrée Cotonou - Parakou sur environ 50 km avec deux gares (Kokoro et Kilibo) et trois haltes (Yaoui, Toui et Toui PK). Toujours dans sa partie Est, elle est traversée par la RNIE N°2 Cotonou - Malanville sur une longueur de 51km de bitume.

On dénombre dans la Commune 05 gares routières recevant les "taxis brousses" qui assurent un trafic de liaison avec les communes et les villes avoisinantes en transportant des passagers voyageurs et/ou les denrées alimentaires. Les localités les plus desservies sont : Parakou, Bohicon, Glazoué, Savè et Dassa.

La Commune de Ouessè compte de nos jours un nombre impressionnant de camions gros porteurs qui assurent le transport des produits agricoles essentiellement vers les marchés environnants ou les grands centres commerciaux comme Cotonou, Bohicon, Parakou, Malanville.

#### **4.6.2 Communications**

Depuis 2001, la commune de Ouessè dispose d'un réseau téléphonique qui dessert essentiellement les arrondissements de Ouessè, Kilibo, Toui et accessoirement Kèmon, Gbanlin et Laminou, limitant ainsi son enclavement prononcé. Le réseau téléphonique de Ouessè est connecté à celui de Savalou. Cette dépendance technique associée aux intempéries cause de fréquentes coupures qui replongent parfois la Commune dans un état d'enclavement déplorable. La commune de Ouessè dispose d'une Station de Radio Rurale Locale qui couvre l'ensemble de la Commune et constitue un outil de développement.

#### **4.7 Commerce**

L'écoulement des produits agricoles et manufacturés est assuré dans la commune par des marchés et des boutiques. On recense 05 marchés quotidiens et 07 marchés périodiques. Les marchés périodiques sont en majorité locaux. Mais le marché de Ouessè centre, qui est aujourd'hui le plus important et le 2<sup>ème</sup> marché d'envergure du département des Collines après celui de Glazoué, a désormais une dimension internationale avec l'introduction des Nigériens, des Nigériens, des Togolais et autres négociants expatriés. Aussi, l'espace réservé au marché se révèle aujourd'hui exigü et nécessite une extension voire une délocalisation pour des raisons de performance et de sécurité.

La commune dispose aussi de marché à bétail d'envergure régional et national.

En dehors de quelques hangars construits dans certains marchés comme à Toui, Ouessè, Kokoro, Vossa, Kèmon et Kilibo, les équipements marchands sont essentiellement constitués, de paillotes et de hangars de fortune avec des pieux mal fixés et branlants, de vieilles feuilles de tôles qui n'offrent aucune protection en

période de pluie. Les magasins de stockage des produits agricoles font défaut pour la conservation des produits. Les boutiques et infrastructures d'accueil et de détente sont encore très peu développées.

#### ***4.8 Tourisme et hôtellerie***

L'absence de sites touristiques attractifs aménagés est la cause du faible développement de ce secteur qui est pourtant pourvoyeuse de devises. En tant que commune riche en ressources naturelles, Ouessè doit désormais inverser la tendance par l'identification et l'aménagement des sites aménageables à des fins touristiques par la promotion de l'éco-tourisme et devenir une zone de transit touristique pour les nombreux visiteurs du Bénin qui traversent la Commune chaque année vers le Borgou et l'Atacora.

Le nombre de lieux de détente et de repos pour les visiteurs de la Commune est très réduit. Les deux auberges les plus importants sont "Espace Feu Vert de Kilibo" et "Auberge Le Paysan de Ouessè" centre. Des cases de passage ont été également construites par le Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) à Ouessè Centre pour les consultants nationaux et internationaux qui viennent séjourner dans la Commune pour des études et/ou des recherches.

Il existe trois centres des jeunes et de la Culture dans la Commune (Ouessè centre, Challa Ogoï et Laminou). Mais ces centres ne sont guère fonctionnels et manquent d'animation car dépourvus de mobiliers et d'instruments de sonorisation.

Les pratiques ludiques importantes dans la Commune sont le football, la pétanque, la belote, le domino, etc. Mais toutes ces disciplines sportives sont peu organisées et manquent de cadre réel d'exercice. Car, la Commune ne dispose pas de véritables infrastructures sportives en dehors du terrain omnisports (non équipé) localisé à Ouessè centre.

#### ***4.9 Pêche et chasse***

Les activités de pêche sont très réduites dans la Commune et se mènent occasionnellement sur l'Ouémé, l'Okpara et la latitude de Idadjo (Gbeffa). La pêche est principalement pratiquée par les allochtones notamment les Haoussas venus de Malanville et du Niger. Saisonnière, elle couvre surtout la période de novembre à mai. Les produits de pêche sont vendus frais ou fumés essentiellement sur les marchés locaux.

#### ***4.10 Autres Services***

L'artisanat dans la Commune s'exprime par la pratique des métiers manuels comme la couture, la coiffure, la menuiserie, la vannerie, le tissage, la mécanique, la forge, la soudure, la poterie, etc. Les ateliers foisonnent aujourd'hui surtout dans les localités de Ouessè centre et Kilibo et accueillent en majorité des enfants et des adolescents déscolarisés ou carrément analphabètes. Comme, signalé plus haut, elle connaît une organisation émergente avec les actions de la FENAB dans la localité. En effet, les artisans de Ouessè se sont organisés en leur sein en différentes corporations et sont aujourd'hui affiliés à la FENAB qui mène avec eux des activités de formation et de sensibilisation. Le secteur reste cependant soumis à des contraintes liées à la faible capacité technique et professionnelle des artisans et à l'inexistence de cadres de valorisation de la production artisanale.

## **CHAPITRE V : SECTEURS SOCIAUX**

### ***5.1 Santé***

#### **5.1.1 Principales maladies**

Les principales maladies de la commune sont le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les infections digestives (diarrhées infectieuses ou non), l'anémie et les traumatismes.

#### **5.1.2 Comportements et Attitudes à l'égard de la maladie**

Face à la maladie, les populations de la commune réagissent aux maladies de diverses manières :

- Au niveau de la communauté : automédication, tradithérapie, cabinets privés informels, structures religieuses, centres de santé,
- Au niveau des centres de santé : accueil, consultation, prise en charge curative ou préventive.

#### **5.1.3 Infrastructures et équipements**

La Commune de Ouessè dispose d'un Centre Communal de Santé, de six (06) centres de santé d'arrondissement et de 03 UVS fonctionnelles. Le CCS de Ouessè a été construit grâce à l'appui financier et technique de la Coopération Suisse. Il est doté d'un dispensaire, d'une maternité, d'un service de laboratoire d'analyses médicales équipé, d'un service de radiologie et d'un bloc opératoire équipés mais non

fonctionnels, de salles d'hospitalisation, de points de vente des médicaments essentiels et de trois (03) logements administratifs pour les responsables du centre. Le centre communal de santé dispose également d'une unité dentaire de prophylaxie qui constitue le deuxième plus important au Bénin après celle de l'Hôpital Saint Luc de Cotonou du point de vue équipement. L'absence d'énergie électrique permanente et l'inexistence de spécialistes favorisent le non fonctionnement des services spécialisés du centre. Des efforts notables sont aussi faits par le Gouvernement pour assurer aux populations l'accès aux soins de santé primaires à travers la construction et l'équipement des centres de santé d'arrondissement et la prise de mesures sociales pour le recrutement de personnels de santé qualifiés. Ces structures étatiques de santé, mais aussi d'autres organisations autonomes locales travaillent pour la sensibilisation des populations à l'hygiène et l'assainissement de base, la lutte contre le paludisme, la prévention des IST/VIH/SIDA.

Par ailleurs, la commune dispose de trois (03) dépôts pharmaceutiques implantés à Ouèssè centre et Kilibo et tenus par des particuliers. On y trouve aussi bien les médicaments sous noms génériques que certains produits de spécialité. Même si cela constitue un apport louable pour le bien-être sanitaire des populations, on peut déplorer la précarité des conditions de conservation de ces produits pharmaceutiques.

#### 5.1.4 Personnel de santé

Le tableau 7 montre l'état du personnel de santé par catégorie.

**Tableau 7 : Personnel de santé de la commune**

Catégories	Existant	Besoins supplémentaires
Médecin	-	02 (1 généraliste et 1 chirurgien)
Sage femme	04	03
Infirmier diplômé d'Etat	05	03
Infirmier de santé	09	-
Aide-soignant	23	02
Agent d'entretien de santé	07	03
Technicien de laboratoire (TLB)	02	-
Agent d'hygiène	01	-
Autres (administration)	05	-

Source : PDC Ouèssè , 2005

### **5.1.5 Les partenaires de la santé**

Le Programme Socio-sanitaire Suisse, les Mutuelles de Santé (à développer et à appuyer)

### **5.1.6 Taux de couverture vaccinale par tranche d'âge suivant les grandes endémies**

Enfants 0 – 11 mois

BCG = 92%, VAR = 81%, DTCP3 + Hépa B3 = 83%, VAA = 81%, Hib3 = 83%

Femme en âge de procréer (15 à 49 ans)

VAT2+ = 75%

### **5.1.7 Dépenses de santé**

Les dépenses de santé relatives à la prise en charge des malades s'élèvent en 2005 à : 35 881 720 FCFA

### **5.1.8 Poids à la naissance**

Le poids moyen des enfants à la naissance est de 2.707 kg

## ***5.2 Action sociale***

Dans le secteur de la promotion sociale, la Commune de Ouessè est pourvue d'un centre de promotion sociale construit mais sous-équipé. Le centre intervient dans le financement des initiatives locales (en particulier les groupements féminins) dans la lutte contre la malnutrition, dans la prise en charge psychosociale des handicapés, des PVVIH et des sinistrés au niveau de tous les arrondissements.

## ***5.3 Education***

### **5.3.1 Enseignements primaire et secondaires**

Sur les 258 salles de classe que compte la commune, 79% sont construites en matériaux définitifs. Il est à noter que ce taux est légèrement au dessus de la moyenne départementale qui est de 71% et très légèrement au dessus de la moyenne nationale qui est de 76%.

**Tableau 8 : Situation des infrastructures dans la commune par rapport au département**

Commune/ Département	Nombre moyen de tableaux par salle de classes	Pourcentage d'élèves		Pourcentage de classes	
		Assis sur les tables bancs de 2 places au plus	Assis sur des tables bancs	Disposant d'un bureau de maître	D'une armoire de rangement
Ouessè	1,33	0,54	0,68	0,72	0,31
Collines	1,27	0,50	0,72	0,62	0,29

PDC Ouessè

Si au niveau de l'équipement en salles de classe, la situation de la Commune de Ouessè semble plus acceptable en terme de qualité des infrastructures, il n'est pas de même pour les mobiliers scolaires. En 2003 (cf. tableau n°4), seuls 54% des écoliers de la commune pouvaient s'asseoir sur des tables bancs pour suivre les enseignements dispensés

Le nombre d'élèves par maître est de 63,05 au lieu de 30 admis et le ratio élèves par salle de classe est encore de 60.26, caractéristique d'une pléthore d'effectifs dans les salles de classe. En somme, un besoin réel en infrastructures scolaires (modules de classes) et en enseignants se fait encore réellement sentir avec acuité dans la commune de Ouessè.

**Tableau 9 : Ratios élèves par maître, élève par salle de classe et élèves par groupe pédagogique dans les communes du département des Collines**

Commune / Département	Nombre d'écoles	Ratio d'élèves par maître	Ratio élèves par salle de classe	Ratio élèves par groupe pédagogique	Coefficient d'utilisation des maîtres
Ouessè	55	63,05	60,26	45,28	1,05
Collines	875	61,80	57,20	42,54	1,08

Source : PDC Ouessè

Au niveau de l'enseignement secondaire, la Commune de Ouessè compte 08 établissements d'enseignement secondaire, avec un seul disposant d'un second cycle, à savoir le CEG Kilibo. Les autres CEG de la Commune sont :

- CEG Kèmon ;
- CEG 1 Ouessè (implanté dans l'arrondissement de Laminou) ;
- CEG 2 Ouessè ;
- CEG Toui ;
- CEG Challa – Ogoï ;
- CEG Kokoro ;
- CEG Gbanlin.

Le CEG de Kilibo et le CEG Challa-Ogoï disposent de bibliothèques pourvues en ouvrages scolaires grâce au partenariat avec la région française de Joigny. Tandis que le laboratoire du CEG1 Ouessè est encore en construction, celui de Kilibo est fonctionnel depuis 2000. Seuls les arrondissements de Djègbé et Odougba ne disposent pas d'un CEG. La situation est très éprouvante pour les écoliers surtout de Djègbé et Ayétoro qui sont à plus de 28 km voire 35 km du CEG le plus proche. Ceci compromet indubitablement leur chance de poursuite des études et fait croître considérablement le nombre de déscolarisés dans ces milieux.

#### ***5.4 Alphabétisation***

L'alphabétisation a connu dans la commune un taux de progression positif depuis 2003. Cette évolution est régulièrement positive chez les femmes alors qu'elle fluctue chez les hommes (**Tableau 10**)

***Tableau 10 : Evolution des alphabétisés dans la commune***

Années	Inscrits			Testés			Alphabétisés		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
2000-2001	210	190	400	189	159	348	174	131	305
2001-2002	256	167	423	199	137	336	195	133	328
2002-2003	176	150	326	142	108	250	140	107	247
2003-2004	254	191	445	221	150	371	206	134	340
2004-2005	243	231	474	221	191	412	195	179	374

Source : Mairie Ouessè

Légende : H : Homme      F : Femme

## ***5.5 Centres de formation***

Plusieurs centres de formation existent dans la commune. Les plus connus sont : Kèmon A, Kèmon B, Eglise Catholique Kèmon, Groupement villageois Djègbé, Doukpogbé Gbanlin, Groupement Villageois Gbémé, Eglise Christianisme Céleste N'gbèhouèdo, Groupement Féminin Gbénonkpo Iami, EAR1 Laminou, EAR2 Laminou, ....

## ***5.6 Arts, culture, sports et loisirs***

### **5.6.1 Arts et culture**

L'artisanat dans la Commune s'exprime par la pratique des métiers manuels comme la couture, la coiffure, la menuiserie, la vannerie, le tissage, la mécanique, la forge, la soudure, la poterie, etc. Les ateliers foisonnent aujourd'hui surtout dans les localités de Ouessè centre et Kilibo et accueillent en majorité des enfants et des adolescents déscolarisés ou carrément analphabètes. Comme, signalé plus haut, elle connaît une organisation émergente avec les actions de la FENAB dans la localité. En effet, les artisans de Ouessè se sont organisés en leur sein en différentes corporations et sont aujourd'hui affiliés à la FENAB qui mène avec eux des activités de formation et de sensibilisation. Le secteur reste cependant soumis à des contraintes liées à la faible capacité technique et professionnelle des artisans et à l'inexistence de cadres de valorisation de la production artisanale.

Il existe trois centres des jeunes et de la Culture dans la Commune (Ouessè centre, Challa Ogoï et Laminou). Mais ces centres ne sont guère fonctionnels et manquent d'animation car dépourvus de mobiliers et d'instruments de sonorisation.

### **5.6.2 Sports et loisirs**

Les pratiques ludiques importantes dans la Commune sont le football, la pétanque, la belote, le domino, etc. Mais toutes ces disciplines sportives sont peu organisées et manquent de cadre réel d'exercice. Car, la Commune ne dispose pas de véritables infrastructures sportives en dehors du terrain omnisports (non équipé) localisé à Ouessè centre.

Le nombre de lieux de détente et de repos pour les visiteurs de la Commune est très réduit. Les deux auberges les plus importants sont "Espace Feu Vert de Kilibo" et "Auberge Le Paysan de Ouessè" centre. Des cases de passage ont été également construites par le Projet de Gestion des Ressources Naturelles (PGRN) à Ouessè Centre pour les consultants nationaux et internationaux qui viennent séjourner dans la Commune pour des études et/ou des recherches.

## CHAPITRE VI : RESSOURCES FINANCIERES

### 6.1 Evolution du budget communal

Depuis l'entrée dans la phase concrète de la décentralisation, le budget de la commune de Ouèssè a connu une évolution positive aussi bien en recettes qu'en dépenses.

### 6.2 Recettes

*Tableau 11 : Evolution des recettes de la commune*

Années	Recettes de fonctionnement	Recettes d'investissement	Total
2001	48 556 765	22 870 200	71 426 965
2002	32 000 000	50 000 000	82 000 000
2003	51 500 000	52 000 000	103 500 000
2004	66 000 000	57 000 000	123 000 000

PDC ouèssè, 2005

L'analyse des statistiques financières montre que la mobilisation des recettes communales présente globalement une tendance très fluctuante. Elle révèle une très faible capacité de mobilisation des ressources non fiscales et dans une moindre mesure des ressources fiscales. Seules les subventions de l'Etat présentent un fort taux de mobilisation très souvent au-delà des prévisions budgétaires. Les stratégies d'amélioration des ressources propres de la commune pour une meilleure capacité de financement du développement devront donc être axés sur les mécanismes et approches d'accroissement et de mobilisation effective des ressources non fiscales, fiscales ; tout en en maintenant le rythme de mobilisation des subventions et autres types de ressources.

### 6.3 Dépenses

*Tableau 12 : Evolution des dépenses de la commune*

Années	Dépenses de fonctionnement	Dépenses d'investissement	Total
2001	47 624 661	33 069 525	80 694 186
2002	35 926 934	11 834 420	47 761 354
2003	31 943 567	14 945 420	46 889 987
2004	59 682 967	40 667 928	100 350 895

PDC ouèssè, 2005

De l'analyse du tableau, on remarque une fluctuation dans l'évolution des dépenses globales de la commune. Il est important de signaler que ce sont les dépenses de fonctionnement qui absorbent la plus grande partie des recettes de la commune avec près de 60% du total des dépenses en 2004. Les charges du personnel y occupent une place importante.

#### **6.4 Equilibre financier**

L'analyse de l'équilibre financier de la commune de Ouessè a été basée sur la détermination des équilibres des sections de fonctionnement et d'investissement. L'approche d'analyse est essentiellement soutenue par l'analyse des équilibres budgétaires sur la période des 5 ans. Cette analyse est opérée à travers trois agrégats macro-économiques, notamment l'épargne brute, la capacité d'investissement et la capacité de financement.

Le tableau ci-dessous présente l'équilibre financier de la commune de Ouessè sur les 5 dernières années.

**Tableau 13 : Equilibre financier de la commune de Ouessè de 2000 à 2004**

Années	Budget section fonctionnement			Budget section investissement			
	Recette (Rf)	Dépenses (Df)	Epargne brut Eb = Rf - Df	Recette (Ri)	Capacité d'investissement Ci = Eb + Ri	Dépenses (Di)	Capacité de financement Cf = Ci - Di
2000	21 263 400	19 375 163	1 888 237	15 070 200	16 958 437	3 683 419	13 275 018
2001	48 556 765	47 624 661	932 104	22 870 200	23 802 304	33 069 525	-9 267 221
2002	32 000 000	35 926 934	-3 926 934	50 000 000	46 073 066	11 834 420	34 238 646
2003	51 500 000	31 943 567	19 556 433	52 000 000	71 556 433	14 946 420	56 610 013
2004	66 000 000	59 682 967	6 317 033	57 000 000	63 317 033	40 667 928	22 649 105
<b>Moyenne</b>	<b>43 864 033</b>	<b>38 910 658</b>	<b>4 953 375</b>	<b>39 388 080</b>	<b>44 341 455</b>	<b>20 840 342</b>	<b>23 501 112</b>

**Source :** SAF commune de Ouessè, et analyses MGE Conseils

A la lecture de ce **tableau** on note que l'épargne brute moyenne de la commune de Ouessè est de 4 953 375 FCFA, ce qui est faible.

La capacité d'investissement moyenne quant à elle est de 44 341 455 FCFA, soit 458 FCFA par tête d'habitant au niveau de la commune. Ce qui est très faible en comparaison aux moyennes nationales. Ceci traduit le caractère prépondérant du budget de fonctionnement, malgré l'apport croissant du fonds de développement local des dernières années. On en arrive à une capacité de financement moyenne de 23 501 112 FCFA.

Dans l'hypothèse que l'effort de croissance sera maintenu, on peut présager d'une bonne capacité de mobilisation de ressources pour l'autofinancement du développement communal.

## CHAPITRE VII : CONTRAINTES ET ATOUTS DE LA COMMUNE

### *7.1 Milieu physique*

#### **Atouts**

- Existence de 02 forêts classées (T-TK ; Monts Kouffé) et de domaines protégés de l'Etat sous aménagement qui regorgent d'une faune importante
- Développement des structures communautaires de gestion des Ressources Naturelles
- Existence de carrières de granite, de sable, de pierres précieuses et de gravier
- Existence d'un gisement de marbre à Idadjo
- Elaboration en cours de la Convention communale de gestion des ressources naturelles

#### **Contraintes**

- Faible collaboration entre l'administration forestière, les structures communautaires de gestion et les autorités communales
- Faible maîtrise des potentialités minières de la commune et Inexistence d'initiatives pour la mise en valeur de ces ressources

- Inexistence de coordination entre les différents intervenants d'appui à la gestion des ressources naturelles
- Faible contrôle des exploitations forestières

## ***7.2 Niveau organisationnel***

### **Atouts**

- Existence d'infrastructure abritant les services communaux
- Existence d'infrastructures abritant les bureaux d'arrondissement
- Existence de structures déconcentrées de l'Etat
- Présence d'institutions d'épargne et de micro-crédits

### **Contraintes**

- Délabrement et non équipement des infrastructures abritant les bureaux d'arrondissements
- Défectuosité et sous équipement des infrastructures abritant les services communaux
- Insuffisance de personnels et de moyens d'interventions des structures déconcentrées et décentralisées

## ***7.3 Agriculture***

### **Atouts**

- Forte production de vivriers avec un bilan de production largement positif sur les dix dernières années
- Emergence de production de culture maraîchères : piment, gombo, tomate, légumes feuilles
- Existence de terres cultivables et d'un appui à la sécurisation du foncier rural à travers les Plans Fonciers Ruraux
- Développement important des plantations d'anacarde probable source de diversification des filières porteuses
- Existence de structures d'appui à la base.

## **Contraintes**

- Faible diversification des marchés d'écoulement des produits agricoles
- Faible encadrement des producteurs et organisations des producteurs
- Baisse de fertilité des sols
- Inexistence de crédit adapté à la production agricole
- Pénibilité des travaux champêtres manuels
- Inexistence de structures de mise en place de crédits pour les intrants vivriers
- Faible capacité organisationnelle et institutionnelle des producteurs et/ou regroupement de producteurs
- Faible organisation des circuits d'écoulement des produits agricoles
- Faible productivité agricole
- Fréquentes incendies de plantations d'anacarde

## ***7.4 Elevage***

### **Atouts**

- Développement de l'élevage de case caractérisé par les petits ruminants, la volaille et les porcins
- Ecoulement des produits du petit élevage est assuré en permanence sur les marchés locaux et nationaux
- Zone à forte présence de troupeaux bovins (existence de plusieurs camps Peuhls)
- Zone de transit des troupeaux transhumants

### **Contraintes**

- Faible encadrement technique et organisationnel du petit élevage
- Fréquence des épizooties Faible suivi sanitaire des troupeaux
- Inexistence d'appui technique et organisationnel dans la gestion du pastoralisme

## ***7.5 Education primaire***

### **Atouts**

- Existence de 04 écoles maternelles
- Développement important de l'éducation primaire avec 67 établissements d'enseignement primaire
- Disponibilité et implication active des populations dans la gestion des écoles primaires
- Existence d'Associations de Parents d'Elèves (APE) très actives et structurées
- Existence d'encadreurs d'alphabétisation

### **Contraintes**

- Faible niveau d'équipement en infrastructures et en matériels didactiques pour les écoles existantes
- Insuffisance notoire de personnel enseignant qualifié
- Faible niveau d'équipement en infrastructures scolaires, en mobiliers et en matériels didactiques
- Insuffisance de second cycle dans l'enseignement secondaire
- Inexistence de véhicule de liaison pour la Circonscription scolaire
- Inexistence d'infrastructures et d'équipement pour l'organisation des séances d'alphabétisation

## ***7.6 Education Secondaire***

### **Atouts**

- Existence de plusieurs collèges dans la commune
- Partenariat avec des institutions étrangères
- Existence de Bibliothèques à Kilibo et à Challa ogoi
- Existence de laboratoires à Kilibo et à Ouèssè 1
- Existence d'Associations de Parents d'Elèves active et structurée

## **Contraintes**

- Insuffisance de module de classe
- Insuffisance de personnel enseignant qualifié
- Eloignement de certaines localités du CEG le plus proche
- Insuffisance de second cycle

## ***7.7 Commerce***

### **Atouts**

- Equipement de certains marchés en infrastructures de qualité et de durabilité garantie
- Existence d'autres types d'équipements marchands à faible développement
- Existence de marché d'animation périodique et d'envergure nationale

### **Contraintes**

- Faible équipement en infrastructures de qualité dans tous les marchés de la Commune
- Exigüité du marché principal et des autres marchés de la commune
- Très faible développement des équipements marchands de stockage et de service

## ***7.8 Energie***

### **Atouts**

- Existence des installations et appareillage de Pré-électrification de Ouessè et Kilibo
- Expérience d'électrification communautaire de service minimum (19-23h) en cours dans l'arrondissement de Kilibo

### **Contraintes**

- Inexistence d'un réseau d'énergie électrique de fourniture permanente
- Faible capacité technique et de service et des initiatives endogènes d'approvisionnement en énergie électrique

## ***7.9 Art, Sport et Culture***

### **Atouts**

- Existence d'aires de jeu non aménagés dans les établissements scolaires et chefs lieux d'arrondissement
- Existence de terrain de sport partiellement aménagé et entièrement clôturée
- Existence de groupes de danses et/ou rythmes traditionnels
- Existence de maisons des jeunes et de la Culture

### **Contraintes**

- Maison des Jeunes et des Loisirs de la Commune non équipée
- Inexistence de bibliothèque au niveau établissement, arrondissement et Commune

## ***7.10 Ressources Financières***

### **Atouts**

- Existence de plusieurs taxes communales (taxes sur fonciers batis et non batis, taxes sur produits agricoles (TPA))
- Appui de l'Etat et des partenaires au développement

### **Contraintes**

- Faible mobilisation des ressources fiscales et non fiscales
- Dépendance financière aux subventions et des partenaires au développement (Picardie)
- Faible capacité d'épargne
- Faible capacité d'investissement
- Faible capacité de financement

## CHAPITRE VIII : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

Pour la commune de Ouèssè, les cinq principales filières porteuses de développement sont l'anacarde, le manioc, l'arachide, l'igname et l'élevage des bovins.

*Tableau 14 : Les principales filières porteuses de la commune de Ouèssè*

Filières	Atouts et potentialités
anacarde	Prédisposition des producteurs, existence de marché, facilité de conservation du produit, génère des revenus aux acteurs et à la commune
Manioc	Prédisposition des producteurs, base alimentaire des populations, produits transformés prisés, marché existant, source de revenus fiscaux
Arachide	Assez cultivé, se conserve bien, marché existant, transformation locale du produit, source de revenus fiscaux
Elevage des bovins	Cheptel communal important, viande la plus consommée, existence d'un marché régional, génère des taxes de parcage à la commune
Igname	Aliment de base, exportation vers les grandes villes, transformé localement, ressources fiscales

Source : Résultats atelier régional Zone agro-écologiqueV, Bohicon, 2006

Des cinq filières porteuses, la filière **anacarde** apparaît comme la filière charnière de développement pour la commune.

### *8.1 Caractéristiques de la filière anacarde*

L'intérêt pour la filière anacarde dans notre pays n'est pas nouveau. Puisque depuis les années 1960-1970, l'Etat a mis en place des plantations domaniales et installé une usine d'égrenage de noix de cajou à Parakou. La filière béninoise présente des faiblesses et des difficultés au nombre desquelles le manque de structuration avec une définition claire, unanimement acceptée du rôle de chaque acteur qui se sait complémentaire des autres, chacun jouant honnêtement et parfaitement sa partition ; une chaîne de commercialisation trop longue et défavorable à plus d'un acteur ; l'absence de distillerie fabricant du jus de cajou à partir de pommes, très riches en vitamine C ou de l'alcool de boisson. A toutes ces difficultés s'ajoute l'absence d'unités appropriées de décorticage des noix.

Deux variétés d'anacardiens sont plantés au Bénin : variété à pomme jaune (VJ) et la variété à pomme rouge (VR). Chaque variété regroupe en son sein des variantes

caractérisées par des nuances dans les couleurs. Le cycle cultural des variétés d'anacardiers utilisés est de 5 ans de la plantation à l'entrée en production, 9 à 10 ans pour que l'anacardier atteigne sa maturité de production. Des variétés améliorées ramènent ce délai d'entrée en production à trois ans. Le rendement actuel des plantations est estimé entre 350 et 600 kg/ha. Les rendements potentiels se situent entre 1000 à 1500 kg/ha. La plantation d'anacardier exige un investissement de 1 400 000 FCFA environ et des charges variables entre 45 000 et 85 000 FCFA/ha. Les plantations sont concentrées au centre et au nord du Bénin. Soit 98% des superficies totales.

### ***8.2 Organisation de la filière et les principaux opérateurs***

Il existe au Bénin deux types de producteurs de noix d'anacarde : les entreprises exploitant par affermage les plantations domaniales (SODAIC et AGRICAL) et les nombreux planteurs privés individuels ou organisés en groupements. Le nombre de planteurs privés se situe entre 40 000 et 60 000. 70% des planteurs n'ont reçu aucune formation de base, 20% ont fréquenté l'école.

Près de 90% de la production est exportée sous forme brute en Inde, qui décortique et réexporte. Seulement 10% de la production est décortiquée. La transformation en amandes se fait soit manuellement soit mécaniquement. Le décorticage mécanique est peu rentable à cause du coût élevé de la noix, du taux élevé de déclassement des amandes brisées et du bas prix de vente de l'amande de première qualité.

La transformation de la pomme en jus et vins est importante au Brésil et en Guinée Conakry. Elle est embryonnaire au Bénin et connaît quelques débuts par des installations semi-artisanales.

Les opérateurs de la filière ont déjà atteint un bon niveau d'organisation. Il existe des Unions de producteurs (UPAZ, UNAPAB etc.), des Associations nationale d'acheteurs (ANAPAT, GAPA, AGRO Service conseil). Les exportateurs sont LAO corporation, Asia Trading Company, Idriss Company, Knor Bénin etc.). La transformation est effectuée par des sociétés telles que: AGRICAL, projet Songhaï, les femmes transformatrices individuelles ou organisées en groupements. Depuis trois ans, quelques ONG interviennent pour un partenariat de production et de commercialisation de la noix de cajou. Il s'agit de NOVOTRADE Consulting, dont le partenaire commercial est GLOBAL TRADING. Le partenaire au Bénin est l'ONG ANFANI qui encadre 50 groupements d'environ 3000 planteurs au total.

### ***8.3 Atouts et contraintes de la filière dans la commune***

Dans la commune de Ouèssè, la filière présente les atouts suivants :

- Prédilection des producteurs. En effet, les estimations obtenues des services du CeCPA donnent un tonnage de plus de 1000 t/an pour la commune
- Existence d'un marché pour son écoulement,
- Faible coût d'entretien des plantations,
- Facilité de conservation et contribution,
- Rémunérateur pour les acteurs de la filière,
- Existence de terres fertiles,
- Existence de structures d'appui

En dépit de ces atouts et potentialités, certains obstacles pèsent sur le développement de la filière. Il s'agit principalement de :

- Inexistence d'industrie pour la transformation locale du produit,
- Baisse continue des rendements à cause des attaques parasitaires et de la sécheresse
- Absence de variétés plus adaptées,
- Instabilité des prix d'achat,
- Dégâts des feux de brousse,
- Ages avancés des arbres,
- Inexistence de semences sélectionnées,
- Inexistence de structures de stockage

### ***8.4 Stratégies de développement de la filière***

#### **Stratégies nationales**

L'accroissement de la productivité à l'intérieur de systèmes d'agriculture durables est une exigence pour le développement économique et l'allègement de la pauvreté. La noix de cajou peut jouer un important rôle dans l'amélioration des conditions d'existence des acteurs de la filière anacarde et du monde agricole. En effet en plus de son importance dans les performances économiques du secteur agricole de plusieurs pays, la culture de l'anacarde présente de profonds intérêts écologiques et joue un rôle vital dans la stabilisation et le maintien des environnements agricoles dont la plupart sont malheureusement fragiles. La filière anacarde doit donc se développer, non seulement du fait de son importance économique, mais aussi à

cause de ses intérêts écologiques et environnementaux dont entre autre son impact sur la lutte contre la désertification.

Pour promouvoir la filière anacarde au niveau national, nous proposons la stratégie suivante :

Améliorer la qualité de la noix d'anacarde béninoise pour une plus grande intégration du marché international

Amener la Recherche développement (INRAB) à sortir des variétés améliorées pour de meilleurs rendements des plantations. Ce qui augmenterait la production et une plus grande pénétration du marché international

Réorganiser les producteurs afin de leur permettre d'avoir un plus grand pouvoir de négociation dans la filière. Ceci diminuera les intermédiaires déjà trop nombreux.

Développer les industries de décortilage des noix. Il pourrait se faire à trois niveaux : artisanal amélioré ; semi industriel et industriel

Identifier et développer de nouveaux produits sur la base de la pomme de cajou. Des activités embryonnaires existent au niveau de certaines ONG.

### **Stratégies communales**

Pour un rapide développement de cette filière, les autorités de la commune de Ouèssè devront s'investir dans :

- L'accroissement de la production : aider les producteurs à obtenir des crédits à moyen terme pour financer les plantations et faciliter leurs regroupements.
- L'appui à la transformation locale par des unités artisanales et semi artisanales.
- L'appui pour le regroupement des commerçants de noix de cajou et les aider à la recherche de débouchés.

## CHAPITRE IX : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La commune de Ouèssè dispose d'énormes atouts et potentialités pour son développement. Mais certaines difficultés se posent à leur mise en valeur de façon efficiente. C'est le cas de la non couverture de la commune en énergie permanente par la SBEE et la SONEB (eau et électricité), le non bitumage des principales voies qui donnent accès au chef lieu ainsi que l'absence de réseau de télécommunication. Par ailleurs, en tant que commune rurale par excellence et la plus grande en matière de superficie dans le département des collines auxquels s'ajoutent d'importantes ressources en eau, l'agriculture apparaît de façon évidente comme moteur du développement pour la commune. Une analyse par secteur et par filière montre que la filière **anacarde** paraît la plus porteuse. Ainsi, cette filière doit mériter une attention particulière de la part des autorités communales, nationales voire des partenaires au développement afin que sa valorisation impulse un réel décollage économique et social de la commune. Pour les autorités locales en particulier, pour sa valorisation optimale de la filière anacarde, elles doivent contribuer à l'accroissement de la production en facilitant l'accès au crédit aux producteurs, à la transformation en facilitant l'acquisition et l'installation des équipements et à l'organisation de l'écoulement du produit par la recherche de débouchés.

## CONCLUSION GENERALE

Au terme de ce travail, on s'aperçoit aisément que la commune de Ouèssè dispose d'énormes atouts et potentialités dans tous les secteurs de l'économie de la commune. Mais, ils sont faiblement exploités.

Par ailleurs, pour l'élaboration de la monographie, les données statistiques fiables et actualisées ont été difficilement accessibles ou souvent inexistantes. Ce qui a constitué un obstacle majeur pour l'élaboration de la monographie économique complète, véritable instrument pour l'élaboration des projets et programmes de développement pour la commune. Toutefois, l'analyse des données et informations recueillies dans le cadre de cette étude sur les filières porteuses de la commune montre que la filière **anacarde** pourrait constituer le levier de développement économique pour la commune. Mais, ce développement ne sera effectif que si l'ensemble des acteurs notamment les autorités locales lui accordent une attention particulière.

Enfin, signalons à l'endroit des autorités communales que cette première version de la monographie mérite d'être régulièrement actualisée avec les données statistiques plus fines et fiables afin qu'elle retrace la photographie complète de la situation économique de la commune à tout instant et à toutes fins utiles.

## **BIBLIOGRAPHIES**

Plan de Développement de la Commune de Ouèssè, 2005

PRODECOM : Résultats Atelier Régional Zone agro-écologique V, Bohicon, 2006

Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Mission de Décentralisation, Oct. 2005

Le Guide du Maire, Mission de Décentralisation Oct. 2005

INSAE, RGPH2, (Février, 1992), Fichiers villages, Mai 2004

INSAE, RGPH3, (Février 2002), Résultats Définitifs, Décembre 2003

Atlas Monographique des Communes du Bénin, 2001

MDR, ECVR (juin 2000) : Profil de la pauvreté rurale et caractéristiques socio-économiques des ménages ruraux, Département du Littoral